

Objet : Acquisition d'un camion d'occasion pl de type benne à ordures ménagères 16 m³.

Le Président de la Communauté de Communes Sud Roussillon,

Vu le code de la commande publique, et notamment les articles L. 2123-1 et R. 2123-1,

Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatif aux délégations du Conseil au Président et au Bureau,

Vu la délibération du Conseil de Communauté du 3 juin 2020, donnant délégations de compétences et de signature des marchés publics – Délégation du Conseil au Président et au Bureau.

Vu les crédits inscrits au budget concerné de la collectivité,

Considérant la nécessité d'acquérir un camion d'occasion poids lourd de type benne à ordures ménagères 16 m³,

Considérant le montant estimatif de 53 000 euros HT et inférieur à 90 000 euros HT,

Considérant que la collectivité a satisfait aux obligations définies dans le règlement intérieur des marchés publics pour ce type de marché et ce montant,

Considérant les offres de :

- **AMV** (Avenue de la Gare - 63430 PONT DU CHATEAU), pour un montant de 53 000,00 €HT et un délai de livraison de 2 semaines,
- **SAML** (9/11 rue Gustave Eiffel - 91350 GRIGNY), pour un montant de 68 500,00 €HT et un délai de livraison de 2 semaines,

Considérant que l'offre de **AMV** est économiquement la plus avantageuse,

DECIDE

ARTICLE 1 :

De conclure avec **AMV** un marché de fourniture pour l'acquisition d'un camion d'occasion poids lourd de type benne à ordures ménagères 16 m³.

ARTICLE 2 :

Le montant de la dépense induite, soit 53 000,00 €HT est inscrit au budget principal de la Communauté.

ARTICLE 3 :

La présente décision sera communiquée au Conseil de Communauté lors de sa prochaine séance.

Fait à Saint Cyprien, le **24 AOUT 2020**

Le Président
Thierry DEL POSO

Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20200824-2020-08-26D-AU
Date de télétransmission : 24/08/2020
Date de réception préfecture : 24/08/2020

